ACADÉMIE
DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ardèche

Cabinet
Affaire suivie par :
Thierry AUMAGE
Tél : 04 75 66 93 04
Mél : ce.dsden07-cabinet@ac-grenoble.fr

2 Place André Malraux
CS10627
07006 Privas Cedex

Privas, le 6 octobre 2026

Objet : Utilisation de l'application TCHAP dans le cadre des chaînes d'alerte

Messieurs les co-secrétaires départementaux,

Par courrier en date du 2 octobre 2026, vous avez souhaité appeler mon attention sur les conditions de mise en œuvre de l'application TCHAP dans le cadre des chaînes d'alerte à destination des personnels de l'Éducation nationale en Ardèche.

Je partage pleinement la nécessité de garantir une information rapide et sécurisée des personnels lorsqu'une situation l'exige, notamment lorsqu'elle présente un caractère d'urgence.

S'agissant de l'utilisation de l'application TCHAP dans ce cadre, je donne mon accord de principe pour que le dispositif puisse être présenté aux membres du CSA-SD, afin que ses modalités de mise en œuvre puissent être examinées dans le cadre du dialogue social.

Je souhaite toutefois qu'une attention particulière soit portée, en amont de cette présentation, à la définition d'une véritable chaîne d'alerte permettant de répondre aux situations d'urgence. Il apparaît en effet nécessaire que soient clairement identifiés les modalités de déclenchement de l'alerte, les destinataires des messages ainsi que les moyens permettant d'assurer la continuité de cette chaîne, y compris lorsque les personnels ne disposent pas d'un téléphone professionnel.

Cette question me paraît devoir être traitée prioritairement afin de garantir que le dispositif retenu soit effectivement opérationnel et puisse répondre aux impératifs de sécurité des élèves et des personnels.

Je vous remercie pour votre contribution à cette réflexion et vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire départemental, Monsieur le Co-secrétaire départemental, en l'assurance de ma considération distinguée.

L'inspecteur d'académie – directeur académique
des services de l'Education nationale de l'Ardèche

Thierry AUMAGE

Messieurs les secrétaires départementaux
SNUIPP
25, avenue de la gare
07000 PRIVAS